



Quels sont les droits des justiciables en cas de mauvais fonctionnement de la justice ?

Actualité législative publié le **04/08/2024**, vu **51 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Quels sont les droits des justiciables en cas de mauvais fonctionnement de la justice ?

En cas de mauvais fonctionnement de l'institution judiciaire, le justiciable possède plusieurs recours lui permettant, d'une part, de contester la décision dont il a fait l'objet, et, d'autre part, de mettre en jeu la responsabilité du [service public](#) de la justice.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/38069-les-droits-des-justiciables-en-cas-de-dysfonctionnement-de-la-justice>